

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	UNO
Akteure	Rumänien
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie
Escher, Regina

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie; Escher, Regina 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: UNO, Rumänien, 1980 - 2007*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Gute Dienste	2
Landesverteidigung	2
Ausrüstung und Beschaffung	2

Abkürzungsverzeichnis

UNO Organisation der Vereinten Nationen
EDA Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
NATO North Atlantic Treaty Organization

ONU Organisation des Nations unies
DFAE Département fédéral des affaires étrangères
OTAN L'Organisation du traité de l'Atlantique nord

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1980
REGINA ESCHER

Aussenpolitik

Des tensions croissantes ont caractérisé la situation internationale en 1980, tant dans les relations Nord-Sud qu'Est-Ouest. L'écart de niveau de vie entre les pays industrialisés et ceux du tiers monde prend des proportions inquiétantes et l'on ne peut ignorer les appels, qui préconisent un transfert massif des ressources et un nouvel ordre économique mondial. Après **l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique**, la confrontation entre les deux grands de l'Est et de l'Ouest s'est accentuée.

La politique étrangère prend une importance toujours plus grande en raison, d'une part, du climat politique menaçant à l'échelle mondiale et, d'autre part, de l'interdépendance croissante des Etats qui s'accroît. Les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 (MCF 80.001) tiennent compte de cette évolution puisqu'elles accordent aux relations avec l'étranger une place plus en vue que par le passé. C'est précisément en relation avec cette nouvelle appréciation de la politique étrangère que l'on doit juger le nouveau style de direction du DFAE, voulu par le conseiller fédéral Aubert. Pour la Suisse, qui n'est pas membre des Nations Unies, cet engagement plus marqué se reflète surtout et naturellement dans des relations bilatérales plus intenses, nouées notamment à l'occasion des voyages qu'effectue notre ministre des affaires étrangères, par exemple au Portugal, en Roumanie, en Suède, Finlande, Yougoslavie et Angleterre, ainsi que lors des visites en Suisse de représentants de pays étrangers. Ces nombreux voyages du chef de notre diplomatie, cette année, ont été d'autant moins critiqués que la visite à Moscou, qui était prévue, a été radiée du programme de M. Aubert, ce qui a supprimé une pierre d'achoppement.

(c.f. aussi: Relations bilatérales avec l'URSS)

Le **postulat (Po. 79.370) Barchi (prd, TI)** a été une conséquence de la discussion concernant la réactivation de notre politique étrangère. Il a proposé de repenser la répartition des attributions entre l'exécutif et le législatif, compte tenu de notre politique étrangère qui est aujourd'hui plus engagée que par le passé. Le Conseil national n'a accepté ce postulat que partiellement.

Depuis le premier septembre, **l'ambassadeur Probst** assume la charge de **Secrétaire d'Etat du DFAE**. Comme successeur de l'ambassadeur Weitnauer, il est le numéro deux du département. Ce changement au sommet de la hiérarchie a provoqué, au début de l'année, de vives discussions dans la presse et l'opinion publique, cela d'autant plus que l'information officielle a été bien maigre à ce sujet. Le bruit selon lequel M. Weitnauer avait offert l'asile en Suisse au shah d'Iran n'a pas cessé, même après le démenti du Conseil fédéral. La plupart des observateurs ont attribué la mise à la retraite anticipée de ce haut fonctionnaire, distingué et méritant, à des divergences d'ordre personnel avec M. Aubert. La presse bourgeoise a jugé scandaleuse la politique du ministre des affaires étrangères en matière de personnel et a parlé d'un «cas Aubert». Dans une interpellation urgente, le groupe parlementaire UDC du Conseil national a demandé si le fait de se séparer de M. Weitnauer inaugurerait un changement de notre politique étrangère dans le sens d'une nouvelle dynamique. Dans sa réponse, M. Aubert a relevé que le choix des hauts fonctionnaires incombe au Conseil fédéral. Celui-ci doit s'entourer de collaborateurs qui sont, à ses yeux, les plus capables d'exercer leur fonction. Il n'y a pas lieu de s'attendre à un changement d'orientation de la politique étrangère.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.05.2004
ELIE BURGOS

Gute Dienste

La Suisse a organisé, à Lucerne, une table ronde pour tenter de résoudre les problèmes tels que le statut des minorités ou la lutte contre le crime organisé dans les **Balkans**. Celle-ci a réuni des représentants d'Albanie, de Macédoine, de Roumanie, de Serbie et Monténégro, de Suisse, de l'Union européenne et des Etats-Unis. Le Kosovo, le Conseil de l'Europe, l'OTAN et l'ONU y étaient également représentés.²

Landesverteidigung

Ausrüstung und Beschaffung

Dans sa réponse à une question du conseiller national Josef Lang (pe, ZG) relative à l'**exportation de chars Piranha** par la société Mowag à destination de la **Roumanie**, et l'utilisation prévue de ceux-ci par ce dernier pays en Irak et en Afghanistan, le Conseil fédéral a précisé que l'engagement des troupes roumaines et de leur matériel de guerre n'intervenait pas dans le cadre d'une guerre contre l'Irak ou l'Afghanistan, mais suite à des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il a ajouté que l'utilisation de ces chars en Irak et en Afghanistan n'entraîne pas dans le cadre de conflits entre Etats, mais d'opérations visant au rétablissement et au maintien de l'ordre social et étatique. Le gouvernement a donc estimé que ces exportations ne posaient pas problème.³

1) BO CE, 1980, p. 139 ss.; BO CN, 1980, p. 136 ss.; BO CN, 1980, p. 309 ss.; BO CN, 1980, p. 50 s.; BaZ, 7.2. und 9.4.80; NZZ, 13.2., 5.3., 10.4., 24.6. und 8.11.80; SGT, 15.2.80; TW, 8.3.80; Vat., 19.3.80; 24 Heures, 23.4., 2.9. und 9.11.80; TLM, 30.6., 21.10. und 28.10.80; TA, 1.9.80.; FF, I, 1980, p. 615 ss.; FF, I, 1980, p. 761 ss.; Rapport sur les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 du 26.02.1980; Sur l'importance de la politique extérieure, cf. Innen- und Aussenpolitik. Primat oder Interdependenz?, Festschrift zum 60. Geburtstag von W. Hofer, Bern 1980.

2) NF, 22.5.04.

3) BO CN, 2007, p. 2080 et BO CN, 2007, Annexe IV, p. 161 s.